



Deuxième visite et prolongation d'arrêt

Par **roxetpat**, le **04/02/2013** à **11:45**

bonjour, je viens de passer ma 2eme visite ce matin inapte au poste, apte pour un poste de type administratif, j'ai eu un entretien avec mes responsables est la mdt la semaine dernière en vue d'étudier un éventuel reclassement (étude de poste) rien a me proposé sur le site actuel, je me pose la question suivante, j'ai rdv ce soir avec mon médecin traitant pour prolonger mon arrêt de travail a quelle date doit il établir la prolongation pour qu'elle soit valable du 04/02/13 ou du 05/02/13?? Je ne voudrais pas faire de bêtises. Merci par avance pour vos réponses. rncordialement.

Par **figuine**, le **05/02/2013** à **21:54**

Bonsoir,rnrnRéponse certes un peu tardive. Mais la prolongation doit se faire le lendemain de votre rdv avec la MDT qui vous a déclaré inapte soit le 5/02. Cdt.